



Refus de prise en charge de ma banque

Par **Xaxa56**, le **29/03/2016** à **22:07**

Bonjour,

Ma femme a eu grave accident de la route non responsable (février 2015), j'ai effectué les démarches auprès de ma banque pour la prise en charge de mon crédit immobilier. Cette dernière refuse de prendre en charge le crédit car lors de la souscription à l'assurance ma femme a omis de déclarer un arrêt travail sans aucune conséquence sur son état physique (il s'agissait de douleur due aux mouvements de son travail, elle et "était" aide soignante).

L'assurance l'a tout simplement radié !!!! mais ils l'encouragent à venir refaire un nouveau contrat d'assurance ultérieurement !! Quel culot!!!!

Non, avant d'envoyer un courrier pour expliquer que c'était tout simplement une omission mais ils ne veulent rien savoir.

Je voudrais savoir si ils sont dans leurs droits ou si un recours est possible.

Merci